

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} JUILLET 2024 à 19h00

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 1^{er} juillet 2024 à 20h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, Maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, Mme Rousselle, M. Ducrocq, M. Dambricourt, M. Buckman, Mme Cadet, M. Revillon, Mme Soltysiak, Mme Binet, Mme Wuyts, M. Courtin, Mme Becquet, M. Charlemagne, M. Blin, Mme Voet, M. Penez, M. Marie.

Absents : M. Odièvre (pouvoir à M. Avart), M. Vanpoperinghe (pouvoir à M. Dambricourt), Mme Cabre, Mme Scotté (pouvoir à Mme Rousselle), Mme Delhayé (pouvoir à M. Buckman).

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité. L'intégralité de leur contenu est en ligne sur le site www.watten.fr et peut également être consultée en mairie.

Rentrée scolaire 2024/2025 : tarif cantine

La commission cantine réunie le 4 mai a validé à l'unanimité l'augmentation de 0,40 € du repas de cantine à partir de septembre 2024. Le tarif n'a pas changé depuis 4 ans malgré la hausse du coût de fabrication des repas. Le budget alimentation a augmenté de 6 691€ et le prix de revient d'un repas est passé de 7,99 € il y a 4 ans à 9,25 €. Les tarifs 2024/2025 seront donc les suivants :

Enseignant : 5,40 €

élève extérieur : 4,70 €

élève en Ulis : 3,60 €

élève wattenais en primaire : 3,60 € élève wattenais en maternelle : 3,40 €.

Rentrée scolaire 2024/2025 : transport scolaire

La reconduction de la prise en charge à 50% par la commune des cartes de bus pour les wattenais hors zone de financement du Conseil Régional a été votée.

Rentrée scolaire 2024/2025 : tarifs d'utilisation des salles de sports

Le tarif d'utilisation des salles de sports communales par les collèges public et privé de Watten a été reconduit à 15 € de l'heure pour 2024-2025.

Finances : décision modificative

Le service de gestion comptable a demandé le vote d'une délibération modificative pour un montant de 28,80 € correspondant à une facture de cantine finalement réglée conduisant à l'annulation du titre.

Ressources humaines : création d'un emploi de catégorie A

Il est proposé au conseil la création d'un emploi d'attaché territorial du cadre A de la filière administrative à compter du 1er septembre 2024 en remplacement d'un emploi du cadre B.

Ressources humaines : création d'un emploi fonctionnel de directeur des services

Il est créé un poste de directeur général des services à compter du 1er septembre 2024 qui sera pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'attaché territorial de la filière administrative. Le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

NB : il n'y a pas d'embauche supplémentaire mais cette délibération valide le passage du cadre B au cadre de A de la directrice des services déjà en place.

Vente d'un terrain communal à M. et Mme Playe rue des Anémones

M. et Mme Playe demeurant rue des Anémones ont souhaité acquérir une parcelle de terrain contigüe à leur habitation pour une surface de 1809m². Il est proposé la cession de cette parcelle au tarif de 10 € le m² conformément à l'évaluation des Domaines. Les frais d'arpentage et de notaire seront supportés par les acheteurs. Les servitudes grevant ce terrain seront rappelées dans l'acte notarié.

Sivom : extension du périmètre et transfert de compétences

La commune d'Eringhem a souhaité intégrer le Sivom uniquement pour la compétence espaces verts, la commune de Grand Fort Philippe a souhaité adhérer au Sivom pour la compétence générale hors espaces verts. Après validation par le comité syndical du Sivom le 20 juin, il est demandé à chaque commune membre de valider ces adhésions qui prendront effet pour Eringhem dès validation par la préfecture et pour Grand Fort Philippe au 1er janvier 2025.